

Pierre Mansat. Président de l'association Maurice Audin

Plus de 3000 Algériens ont connu le même sort que Maurice Audin

le 08.06.18 | 12h00

- Présentez-nous un peu votre association et ses principaux objectifs...

Au début des années 2000, avec la contribution des anciens membres du Comité Maurice Audin (créé en 1957 par Pierre Vidal-Naquet et Laurent Schwartz, ndlr), nous avons constitué un groupe dont le but était de demander aux autorités parisiennes d'attribuer le nom d'Audin à un lieu public.

Bertrand Delanoë, alors maire de Paris, avait accepté et c'est ainsi que nous avons eu la place Maurice Audin dans le 5e arrondissement, inaugurée en 2004.

C'est à ce moment-là que nous avons créé notre association afin de poursuivre le combat pour la vérité sur la disparition de Maurice Audin et la reconnaissance de ce crime d'Etat par la France. Nous dénonçons également la torture comme un système institué, couvert, protégé et accepté par les autorités politiques françaises durant la guerre d'Algérie.

- Expliquez-nous en quelques mots pourquoi la disparition d'Audin est considéré comme un crime d'Etat.

Nous exigeons que la France reconnaisse sa responsabilité dans la mort de Maurice Audin sous la torture. C'est-à-dire que nous ne parlons pas de quelques militaires directement impliqués dans cette affaire auxquels il faudrait imputer ce crime, par exemple les parachutistes du général Massu, mais plutôt de la responsabilité de l'Etat français qui faisait la Guerre d'Algérie et refusait l'indépendance du pays.

Pour casser la détermination des indépendantistes algériens, la France a eu recours à des méthodes inacceptables : la torture, les exécutions sommaires, les disparitions forcées, etc.

Au même titre que ce qu'ont fait Jacques Chirac et ses prédécesseurs en reconnaissant la responsabilité de l'Etat français dans la déportation et le génocide des juifs durant la Seconde

Guerre mondiale, nous demandons à ce que le président de la République reconnaisse officiellement les crimes d'Etat commis au nom de la France durant la guerre d'indépendance algérienne.

Ces crimes sont liés aux lois d'exception appliquées en Algérie, notamment durant la Bataille d'Alger, qui donnaient les pouvoirs de police à l'armée française. Dans ce contexte, les parachutistes ont arrêté, torturé et assassiné Audin. Par ailleurs, plus de 3000 Algériens ont connu le même sort que Maurice Audin.

- Vous appelez à un rassemblement, le 11 juin, sur la place Maurice Audin (Paris). Avec quel mot d'ordre ?

C'est la date anniversaire de l'arrestation de Maurice Audin. Donc on va s'en servir pour renouveler notre appel à l'Etat français de se soumettre à l'exigence de vérité en reconnaissant au moins deux éléments : le statut de «crime d'Etat» dans l'affaire Audin et la responsabilité des plus hautes autorités politiques françaises dans la pratique de la torture.

Plusieurs acteurs de la société civile restent mobilisés dans cette quête de justice. Durant ces derniers mois, ils ont même créé une nouvelle dynamique et un renouveau de l'action. Il y aura, en plus de notre association, la participation de la Ligue des droits de l'homme, l'Association des anciens combattants contre les guerres coloniales, etc.

- Pensez-vous qu'Emmanuel Macron reconnaîtra la responsabilité de la France dans ce crime d'Etat ?

Même s'il reste insuffisant, le premier pas fait par François Hollande, en disant que Maurice Audin est mort pendant sa détention, est très important.

L'ancien Président a réduit à néant l'hypothèse officielle de l'armée française qui disait qu'Audin s'était échappé. Nous espérons qu'Emmanuel Macron va aller plus loin surtout en sachant que son ami Cédric Villani, mathématicien très engagé avec nous dans le combat pour la vérité, a fait des déclarations publiques laissant entendre que le président de la République est favorable à la reconnaissance du crime d'Etat.

Toutefois, je pense sincèrement que ce sera vraiment compliqué pour lui car il y a encore beaucoup de résistances au sein de la société et de la classe politique en France qui empêchent qu'on dise la vérité sur l'ampleur des crimes et des massacres commis en Algérie par l'armée française.

Pierre Mansat

Est président de l'association Maurice Audin. Celle-ci, créée en 2004, est un prolongement du Comité Maurice Audin, fondé par l'historien Pierre Vidal-Naquet et le mathématicien Laurent Schwartz, en 1957.

Membre du Parti communiste français (PCF) et ancien adjoint au maire de Paris, M. Mansat se consacre depuis plusieurs années au combat pour la reconnaissance de l'assassinat du militant communiste algérien et de la torture pratiquée par l'armée française comme des crimes d'État commis par la France en Algérie.

Depuis sa création, l'association qu'il préside participe aussi à l'attribution du Prix Maurice Audin de mathématiques. Ce prix, qui existait initialement entre 1958 et 1963, a été relancé en 2004.

Sous le patronage de la Société de mathématiques appliquées et industrielles (SMAI) et de la Société de mathématiques de France (SMF), il est décerné, tous les